



Une terre fertile!

Bourses de démarrage

Année
scolaire
2024/25

Directives à l'intention des candidats

À propos des directives

Ce document fournit les directives aux écoles qui envisagent de soumettre une candidature dans le cadre du cycle de bourses de démarrage 2024/25. Il s'agit de bourses offertes par De la ferme à la cafétéria Canada en partenariat avec la Fondation Schad. Des informations plus détaillées sur les bourses sont disponibles sur notre [site-web](#).

En complément à ces directives, nous animerons deux webinaires le 24 septembre (anglais) et le 25 septembre (français), lequel inclura une séance de Q & R. Les candidats sont encouragés à s'inscrire au webinaire de leur choix afin d'y participer et/ou de recevoir l'enregistrement de la rencontre. Inscrivez vous maintenant : [Anglais](#) | [Français](#)

Fonds disponibles

De la ferme à l'école Canada offrira des bourses non renouvelables d'une valeur de 500\$ à 3 000\$ chacune à environ 30 écoles à travers le pays. Le nombre total de bourses distribuées dépendra des montants demandés par les écoles choisies. Les activités liées aux projets boursiers devront avoir été mis en place d'ici le mois de juin 2025.

Admissibilité

L'appel de projet est ouvert aux écoles canadiennes, de la maternelle à la 12e année (ou à la cinquième année du secondaire au Québec). Les écoles de l'Ontario sont admissibles pour une bourse de démarrage, mais doivent déposer leur candidature sur la [plateforme de dépôt de candidature de la bourse nourrir pour s'épanouir](#). Cela inclut les écoles situées en milieux ruraux, éloignés et urbains.

Les écoles situées dans des communautés/nations autochtones et les écoles desservant une forte proportion d'élèves issus de communautés à faible revenu, racisées ou toute autre communauté en quête d'équité sont encouragées à déposer leur candidature. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse grants@farmtocafeteriacanada.ca si vous avez des questions ou si vous avez besoin de soutien pour le dépôt de votre candidature.

Les candidatures des organismes suivants ne sont PAS admissibles :

- Les Centres de services scolaire/ les Commissions scolaires (Québec), les Conseils scolaires (tout le Canada sauf le Québec) ou les organismes communautaires
 - Ils peuvent être des partenaires importants dans le cadre de ces projets scolaires et sont

Pour plus d'information sur les bourses de démarrage, veuillez consulter notre site-web : <https://www.farmtocafeteriacanada.ca/fr/les-bourses-de-demarrage>

encouragés à soutenir les écoles dans le processus de dépôt de candidatures. Toutefois, ils ne peuvent pas recevoir de financement.

- Les écoles ayant reçu du financement de la part de F2CC dans les 12 derniers mois.
- Veuillez noter que les écoles de l'Ontario peuvent être admissibles dans le cadre de ce cycle de bourse. Elles doivent toutefois déposer leur candidature par l'entremise de la [plateforme de dépôt de candidature de la bourse nourrir pour s'épanouir](#)

Définitions

Nous mentionnons certains termes dans les directives, notamment « aliments sains », « de la ferme à l'école » et « aliments de source durable ». Pour comprendre comment nous définissons ces termes, veuillez consulter notre [glossaire](#).

Qu'est-ce qu'une bourse de démarrage?

Les bourses de démarrage permettent aux écoles d'avoir accès à des fonds, à des connaissances et à de l'inspiration, afin de *démarrer* un projet De la ferme à l'école en implémentant des changements positifs au sein de l'alimentation de leur milieu scolaire. Elles sont adaptées pour les écoles souhaitant démarrer un projet, mais sont tout de même accessibles aux écoles aspirant à propulser un projet déjà existant. Les bourses de démarrage peuvent servir d'excellent tremplin pour notre programme de bourses De la ferme à l'École Canada.

Le modèle « De la ferme à l'école »* consiste à introduire des aliments sains et locaux dans les écoles, à renforcer le système alimentaire local, et à améliorer les liens entre l'école et la communauté, tout en offrant aux élèves des possibilités d'apprentissage pratique qui favorisent la littératie alimentaire.

Les écoles qui reçoivent une bourse De la ferme à l'école s'engagent à améliorer l'alimentation au sein de leur milieu, tout en entamant un projet de la ferme ou d'alimentation locale à l'école.

***À noter :** Il est possible d'utiliser l'expression « Alimentation locale à l'école », plutôt que « De la ferme à l'école ». Certaines régions et communautés autochtones la préfèrent. Elle fait allusion à la diversité d'aliments locaux et traditionnels que l'on peut déguster dans les écoles d'un océan à l'autre et ne pouvant souvent pas être produits sur une ferme.

Dates importantes

9 septembre 2024	OUVERTURE de l'appel de projets
24 et 25 septembre 2024	Webinaire sur les dépôts de candidature - inscrivez-vous ANGLAIS FRANÇAIS
21 octobre 2024	FERMETURE de l'appel de projets (23h59 PST)
29 novembre 2024	Avis aux récipiendaires de la bourse
Janvier - Juin 2025	Mise en place des projets boursiers dans les écoles
13 juin 2025	Date limite pour compléter le rapport d'activités et pour présenter l'histoire

Utilisation des fonds

OUI, les fonds peuvent être utilisés pour :

Développement des capacités

- ✓ Partenariats: Rassembler des partenaires communautaires afin d'appuyer la planification, la mise en œuvre et/ou l'exécution du projet.
- ✓ Honoraires: Somme modique, versée une seule fois, pour remercier des membres communautaires qui aident à la réalisation du projet.
- ✓ Matériel pédagogique et dépenses associées aux sorties éducatives.
- ✓ L'achat d'aliments : Une partie des bourses de 1 000\$ à 3 000\$ (jusqu'à 20% de la valeur de la bourse) peut être utilisée afin d'acheter des aliments locaux si le but est de bâtir des relations avec des producteurs et/ou des distributeurs locaux.

Équipement et modifications de l'espace

- ✓ Matériel de cuisine nécessaire au service de repas des élèves. Cela peut inclure l'achat d'électroménagers, une batterie de cuisine, des couverts et de la vaisselle réutilisable, de l'équipement pour la mise en conserve, etc.
- ✓ De l'équipement et du matériel afin de faire pousser, de cueillir et de récolter des aliments.
- ✓ Dépenses mineures associées à la modification de la salle à manger.

NON, les fonds ne peuvent pas être utilisés pour :

- L'achat d'aliments pour approvisionner le service de repas de l'école pour les bourses de moins de 1000\$
- Le salaire du personnel de l'école, tout autre poste rémunéré ou contrat permettant la coordination et l'administration des activités réalisées dans le cadre du projet.

Autres considérations pour les candidats

- **La direction de l'école** (directeur, directrice, directeur(trice) adjoint(e)) **doit** appuyer les activités proposées, ainsi que la candidature.
- Tout aliment servi dans le cadre du projet boursier se doit d'être **le plus sain, culturellement approprié, local et approvisionné de la façon la plus durable possible**.
- Les activités proposées doivent **réfléter et célébrer la diversité des élèves** de l'école.
- Les activités réalisées dans le cadre de l'appel de projets doivent être ouvertes et accessibles à tous les élèves souhaitant y participer, **sans être stigmatisé et quels que soient leurs moyens**.
- Les bénéficiaires de la bourse devront présenter un rapport d'activité, ainsi qu'une histoire et des images (ou une vidéo) illustrant l'impact de la bourse sur les activités réalisées.

Pour plus d'information sur les bourses de démarrage, veuillez consulter notre site-web :

<https://www.farmtocafeteriacanada.ca/fr/les-bourses-de-demarrage>

Comment les écoles boursières seront-elles sélectionnées?

- L'admissibilité des candidatures sera déterminée en fonction des critères suivants :
 - ✓ **Le candidat répond aux critères d'admission**
 - ✓ **Les fonds demandés respectent les limites imposées** (500\$ à 3 000\$)
 - ✓ **Le formulaire de candidature a été entièrement rempli** et déposé en ligne au plus tard le 21 octobre 2024 (23h59 PST)
 - ✓ **Les activités proposées témoignent du contexte local de l'école** : L'application de l'approche « De la ferme à l'école » varie dans toutes les communautés. Les candidats doivent prendre en considération et aborder les contextes géographique, social et culturel spécifiques de leur communauté scolaire, de même que les moyens qui seront employés afin de les honorer, de les respecter et de les refléter dans leurs activités.
 - ✓ Les activités proposées s'inscrivent dans au moins 1 des 3 piliers de l'approche « De la ferme à l'école » :
 - Alimentation saine et locale dans les écoles
 - Apprentissage pratique
 - Liens entre l'école et la collectivité
 - ✓ L'école démontre clairement que les activités proposées auront un impact dans la communauté scolaire et contribueront à des changements positifs dans l'alimentation de leur milieu.
- Les candidatures admissibles seront regroupées au sein de 6 régions géographiques
 - La Colombie Britannique
 - Les Prairies (Alberta, Saskatchewan, Manitoba)
 - Les territoires (Yukon, Nunavut, Territoires du Nord-Ouest)
 - Ontario
 - Québec
 - Les Maritimes (Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île du Prince-Édouard)
- Les bourses seront attribuées équitablement à travers ces 6 régions
- Un comité de révision validera les candidatures sélectionnées afin d'en confirmer l'admissibilité, en suivant les critères identifiés ci-haut.

Inspirez-vous!

Vous êtes à la recherche d'idées pour utiliser cette bourse dans votre communauté scolaire?

- Parcourez les histoires de nos écoles boursières *ici*
- N'oubliez pas de consulter notre Centre de ressources De la ferme à l'école!

Des questions?

Vous avez des questions par rapport au processus de candidature? Contactez-nous à l'adresse :
grants@farmtocafeteriacanada.ca.

Pour plus d'information sur les bourses de démarrage, veuillez consulter notre site-web :
<https://www.farmtocafeteriacanada.ca/fr/les-bourses-de-demarrage>